

# Non, mais c'est vrai...

Petite brochure contre les idées reçues  
(d'en haut, mais qui ruissellent)  
sur les chômeurs, les chômeuses, et les précaires

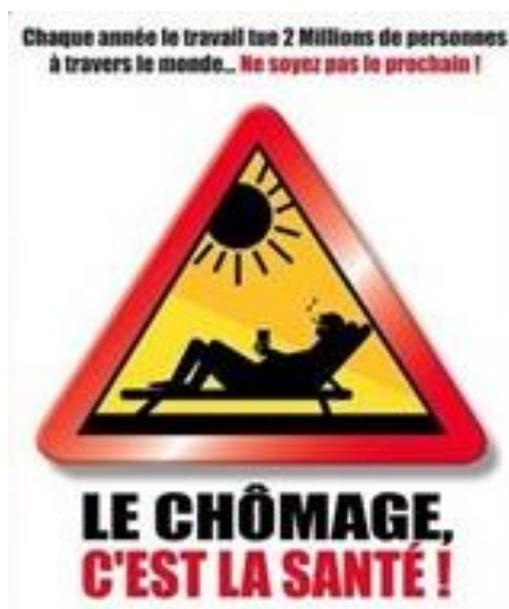


*Distiller le mépris, semer la suspicion, provoquer la zizanie...*



# Assez !

# Non, mais c'est vrai le chômage, le RSA, c'est cool !



Vous avez déjà essayé de vivre avec un **RSA**, avec **598,54 € par mois** (1256,93 € pour un couple avec deux enfants) ? Aide qui n'est pas cumulable avec d'autres aides (prime activité ou APL, etc.) qui sont déduites.

Vous avez déjà essayé de construire un avenir, demandé un emprunt en étant au chômage, chômage dont l'allocation est rapidement dégressive ?

## **Le nombre de chômeurs<sup>1</sup> :**

**3 millions de chômeurs catégorie A**, au dernier trimestre 2022 (DARES) : 7 % de la population active totale, 18,3 % chez les jeunes.

**5, 2 millions de chômeurs catégories A B C** en décembre 2022 (B C : qui ont exercé une activité réduite dans le mois).

**6,5 millions de chômeurs, toutes catégories (A B C D E)**, ces dernières regroupant les personnes qui ne sont pas tenues de rechercher un emploi (stage, grossesse, etc).

Chaque licenciement collectif dont les médias parlent induit d'autres licenciements 'collatéraux' : chez les fournisseurs et les sous-traitants.

## **Le nombre de foyers au RSA :**

**2,1 millions fin 2022**, soit 4 millions de personnes (autres membres de la famille) qui en ont besoin pour (sur)vivre.

---

<sup>1</sup> Les chiffres donnés ci-dessous ne peuvent être que des estimations. Ce sont des données sensibles, utilisées pour justifier n'importe quelle politique économique. Par exemple, le coût du chômage varie, en fonction des calculs, du simple au double, selon qu'on y insère le coût des chômeurs non indemnisables (sic), les coûts indirects sur le logement, la santé, la protection de l'enfance (sic), ou le manque à gagner fiscal (sic), les chômeurs payant moins d'impôts, etc...

## L'espérance de vie et le chômage

L'espérance de vie des chômeurs est plus réduite que celle des gens qui travaillent : pathologies plus fréquentes et plus fréquemment non soignées. L'isolement et les démarches numériques complexes empirent les situations.

En Angleterre, une étude montre que l'austérité a fait baisser la durée de vie des femmes de 4 ans (maladies, accidents du travail, malnutrition, etc.)<sup>2</sup>.

### Le chômage tue :

**Entre 10 000 et 14 000 personnes par an** meurent de mort prématurée, ce qui ne se retrouve pas chez les personnes volontairement inactives ou retraitées. La hausse de maladies cardiaques ou de cancer chez les chômeurs sont imputables aux troubles du sommeil, à la dépression, à l'anxiété. (INSERM, 2015)

**500 suicides** par an sont imputables au chômage. (INSERM, 2010)

### Les prestations sociales et la pauvreté<sup>3</sup> :

En 2019, 22 % de la population (14 millions de personnes), devraient vivre sous le seuil de pauvreté s'il n'y avait pas les prestations sociales. Avec les prestations, il y a encore 14 % de la population (**9 millions de personnes**) **sous le seuil de pauvreté** (INSEE)

Ou aussi :

La pauvreté monétaire touche en premier lieu les chômeurs (38,9 %).

Parmi les personnes en emploi, on relève **24 % de travailleurs sous le seuil de pauvreté<sup>4</sup>**.

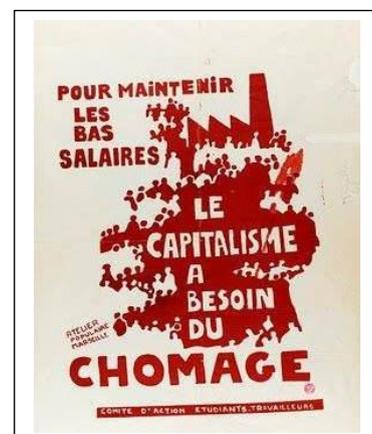
Contrairement à une idée reçue, faire baisser les indemnités de chômage n'a jamais fait baisser le nombre de chômeurs (depuis le temps qu'elles sont revues à la baisse, il ne devrait plus y avoir de chômeurs).

Et encore, être au chômage n'a jamais enrichi personne : l'allocation d'assurance-chômage représente entre 57 % et 75 % du salaire, elle ne peut donc être supérieure au salaire antérieur.

Il faut aussi dire sur le fait que le chômage ne veut pas toujours dire précarité, certains chômeurs touchent 2000 ou 3000 € par mois (voir ci-dessous les députés, comme exemple, mais aussi les cadres). Il y a des classes sociales aussi parmi les chômeurs, tout comme parmi les retraités-es.

### Le chômage est utile

- Il permet avant tout de constituer une 'armée de réserve', de chômeurs prêts à accepter, de force, des travaux dangereux, pénibles, mal payés.
- Il permet de faire tenir tranquilles les travailleurs en activité qui ont peur de devenir (encore plus) précaires, s'ils revendiquent leurs dus.
- Il permet de faire pression sur les salaires, et les conditions de travail.
- Il permet aussi à nombre de personnes de graviter autour de cette misère sciemment construite : contrôleurs en tous genres (CAF, Pôle Emploi, Unedic, élus de commissions ad hoc, agents d'intérim, associations d'insertion...)



<sup>2</sup> *Nos vies valent plus que leurs crédits*, Camille Bruneau, Christine Vanden Daelen, Le passager clandestin, 2022.

<sup>3</sup> **Le seuil de pauvreté en Janvier 2023 est de 1102 € net par mois pour une personne seule.**

<sup>4</sup> C'est-à-dire contraints de s'endetter puis de surendetter pour subvenir à leurs besoins.

## Le chômage et la précarité sont des choix politiques<sup>5</sup>

Les auteurs retracent les étapes du chômage en remontant à Pompidou (époque où le politique avait les manettes sur l'économie et les finances), pour arriver à Macron, fruit illégitime de tous ces prédécesseurs (à une époque où le politique s'est complètement dessaisi des manettes pour laisser les commandes à l'économie et à la finance). Le chômage est un choix de fonctionnement du capitalisme, les gouvernements successifs, quel que soit le parti au pouvoir, ont mis en place cette violence économique, tout en en faisant reposer idéologiquement la responsabilité sur les victimes. Les possibilités de politiques de relance économique ou de plein emploi ont été évacués, notamment par le PS, dans les années 1980.

L'inflation que nous connaissons ces temps-ci relève du même choix politique. Jérôme Powell, de la Réserve Fédérale (banque centrale américaine) assume créer volontairement une augmentation de chômage, pour tenter de réduire l'inflation : augmentation des taux de crédits, difficultés à rembourser les emprunts, licenciements...



Extrait du roman graphique *Le choix du chômage*

À la suite de nombreuses autres réformes, la loi « marché du travail » de décembre 2022, durcit encore les modalités d'accès à l'assurance-chômage.

La loi « plein emploi », qui devrait être discutée au printemps 2023, prévoit la fusion de tous les organismes autour de l'emploi en un seul : **France Travail**, ainsi que l'**obligation de travail gratuit** (15/20 heures par semaines) pour tous les allocataires, diminuant d'autant l'offre d'emplois rémunérés.

<sup>5</sup> *Le choix du chômage*, Damien Cuvellier, Denis Colombat, Futuropolis, 2021.

# Non mais c'est vrai, les gens, ils n'ont plus le sens de l'effort !



« *Les troubles que notre société traverse sont parfois dus au fait que beaucoup trop de nos concitoyens pensent qu'on peut obtenir* » quelque chose « *sans que cet effort soit apporté* » Macron janvier 2019 (à propos des gilets jaunes)

Sarkozy (2007), Macron (2023) se sont relayés à Rungis pour célébrer « *la France qui se lève tôt* », celle qui « *travaille tôt* ». Il s'agit de mettre la pression sur les personnes qui n'auraient plus le « sens de l'effort ». La France ne s'en sortira que par le travail.

La France de qui ?

Le travail de qui ?

## Le chômage, le RSA et le travail

**Un chômeur sur trois inscrit à Pôle Emploi<sup>6</sup> travaille** (petits boulots, missions d'intérim, vacations, contrats d'usage [embauche pour une tâche précise]...). En août 2020, près de 2,2 millions de personnes ont ainsi travaillé, et furent déclassées en catégories B et C.

Environ **80 % des allocataires du RSA ont eu une activité** pendant l'année écoulée.

---

<sup>6</sup> Les sources de ce document sont multiples et vérifiables sur les sites de **Pôle Emploi**, de l'**INSEE** (*Institut National des statistiques et des études économiques*), de la **DARES** (*Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques*, ministère du travail), de la **DREES** (*Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques*, sous la direction de l'INSEE, politiques sanitaires et sociales), du **FMI** (*Fonds Monétaire International*), de l'**INSERM** (*Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale*), de l'**OXFAM** (*Oxford Committee for Famine Relief*, 1942, qui est une confédération d'ONG), de la **Cour des Comptes** (une juridiction financière, chargée principalement de contrôler la régularité des comptes publics).

Quand les médias parlent de la baisse du chômage, ils parlent de la catégorie A. De fait, dès que les chômeurs trouvent un petit boulot, même temporaire, même de quelques heures dans le mois, il y a un glissement vers les autres catégories qui voient leurs effectifs augmenter (temps partiels, stages, etc.). Mais les statistiques médiatisées baissent d'autant.

### **Le chômage est-il du fait des chômeurs et chômeuses qui ne veulent pas travailler ?**

Les chômeurs, sont le plus souvent, des travailleurs qui ont été licenciés par les patrons : des fins de CDD, des licenciements économiques ou « boursiers » (pour faire monter le prix des actions) ou des ruptures conventionnelles.

D'autres ne travaillent pas parce **qu'ils ou elles ne peuvent pas ou plus travailler** :

- à cause d'un handicap, parfois conséquence, comble de l'ironie, d'un accident de travail ou une maladie professionnelle,
- à cause d'une trop grande précarité, d'une exclusion trop violente et trop prolongée qui désocialise et déstructure
- par manque de qualification, de diplômes ; l'école ne cherchant pas à s'adapter aux élèves qui ont des difficultés, les entreprises ne voulant plus assumer les formations.

Si une minorité (on y reviendra) choisit des périodes de chômage, le plus souvent ce sont des situations subies, non voulues. Elles sont vécues dans la honte, puis l'isolement et la perte d'estime de soi. Cela peut entraîner une dépression et une augmentation du risque de maladies par manque de soin.

### **En 2017, Pôle Emploi annonce 300 000 emplois vacants (sur plus 6,5 millions de demandeurs d'emplois**

« Traverser la rue » est plus qu'une provocation, c'est un mensonge.

- Un tiers de ces emplois est retiré par l'employeur parce que les besoins ont évolué.
- Un quart sont des emplois nouvellement créés.
- Un autre quart est sur le point de se libérer.
- D'autres se retrouvent plusieurs fois sous des appellations différentes. (DARES)
- D'autres emplois non pourvus ont reçu des propositions qui ont été rejetées par les employeurs.

**De fait, il reste 20 000 emplois non pourvus, faute de candidat-es.**



**Au lieu de stigmatiser les chômeurs ou allocataires de minima sociaux, ne pourrait-on pas stigmatiser les employeurs qui proposent des boulots de merde payés des miettes, tout en recevant des aides de l'État ?**

### **Pour autant, ont-ils ont-elles perdu le sens de l'effort ?**

**40 % des plus de 18 ans disent avoir une activité bénévole**, soins aux autres, sport, culture, environnement, etc.

**21 millions de bénévoles font fonctionner gratuitement des associations.**

Cela montre que le goût de l'effort n'est pas mort pour des activités qui ont du sens pour les gens.

Mais là aussi, se pose la question du nombre d'emplois temps plein rémunérés qui passent ainsi à l'as : 580 000 par an selon l'INSEE.

D'autres s'investissent dans un travail personnel : jardinage, rénovation d'un logement, garde des enfants de la famille...

## Le goût de l'effort des femmes

### D'abord, il y a le travail domestique, gratuit et invisible.

Les femmes assurent dans leur immense majorité l'entretien matériel, administratif (démarches) et affectif des membres de la famille (des enfants aux personnes dépendantes). Sans parler du travail sexuel...

**En France, en 2020, le travail gratuit représente 42 milliards d'heures contre 38 milliards d'heures de travail rémunéré ! (OXFAM)**

Nombre de femmes ne peuvent avoir un emploi rémunéré en raison de la charge trop importante du travail gratuit familial. (OXFAM)

### Ensuite, elles sont très souvent poussées vers les travaux les plus pénibles, dévalorisés, et sous-payés !

52 % des chômeurs sont des chômeuses. Elles restent plus longtemps au chômage.

54 % des allocataires de prestations sociales sont des femmes.

Si les femmes ne sont pas plus nombreuses au chômage, ou au RSA, **elles sont bien plus nombreuses que les hommes assignées à des contrats à temps partiels, des contrats 'atypiques'** comme des contrats zéro heure (où les salarié-es doivent se tenir disponibles, mais où l'employeur ne garantit aucune heure de travail, s'il n'a pas besoin), ou les contrats d'usage (l'employeur ne fait appel aux salarié-es que pour une tâche précise).



*E. Borne*

**L'inégalité des salaires** n'est plus à démontrer, on parle de **plancher collant** (une majorité de femmes sont assignées aux travaux en bas de l'échelle social) et de **plafond de verre** (elles ont beaucoup de mal à monter dans les hiérarchies).

Il y a bien des classes sociales dans la classe des femmes !

Ces formes d'exploitation imposées aux femmes les précipitent vers l'épuisement, les pathologies, la pauvreté.



### Enfin, les politiques d'austérité, imposées par le FMI et les marchés financiers aggravent la situation des pauvres, des femmes plus encore.

Les femmes doivent pallier au désinvestissement de l'Etat dans les services publics (crèches, transports, soins à la personne), ce qui a pour conséquence un surcroît de travail non payé. Elles doivent prendre en charge les services qui étaient dévolus à l'Etat et financés par les cotisations prélevées sur le travail.

**Non mais, c'est vrai,  
les chômeurs/chômeuses,  
les allocataires des minima,  
ce sont tout-es des assisté-es !**



« *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux et les gens sont quand même pauvres.* » Macron, 2018

**Les pauvres sont des assistés, ils coûtent cher,**

**ils sont payés par mon travail ?**

*Les pauvres sont toujours montrés d'un doigt soupçonneux, méprisant et hostile.  
Regardons la réelle réalité :*

### **Coût du chômage**

**L'assurance chômage a coûté 54,8 milliards d'€ en 2020.**

Sur les 6,5 millions de chômeurs en catégories A à E répertoriés en avril 2022, **seuls 2,14 millions ont bénéficié d'une allocation, 1 sur 3.**

L'indemnisation médiane est **950 euros**, donc ça veut dire qu'il y a **50% des chômeurs qui gagnent moins de 950 euros.** (DARES)

En 2018, les aides familiales 'coûtaient' 44 milliards, les aides au logement 18 milliards et les aides contre la pauvreté 22 milliards.

On ne peut pas dire que les chômeurs coûtent très cher. L'accompagnement comme l'indemnisation sont en grande partie financés par leurs cotisations. Donc ce sont les salariés eux-mêmes qui financent leur accompagnement lorsqu'ils sont au chômage.

Les diminutions des cotisations patronales (prélevées sur les salaires, rappelons-le) alourdit d'autant le poids qui pèse sur les épaules des salariés.

Si les diverses indemnités pèsent très lourd sur les petits salaires, c'est vers l'Etat et les patrons qui ne paient plus leurs dus qu'il faut se tourner. Pas vers celles et ceux qui ont besoin de ces indemnités.

### Coût du RSA

**Le coût du RSA est de 15 milliards par an**, y compris la prime d'activité et les mesures d'accompagnement. (Cour des comptes, 2019)

Le journal patronal *La Tribune* note : « Son montant moyen avoisine les 7000 euros par an et par ménage bénéficiaire, ce qui en fait l'une des aides publiques les moins coûteuses par rapport à son impact social. » S'ils le disent...

### Le nombre de personnes éligibles qui ne demandent rien

Il y a des centaines de milliers de personnes qui ont droit aux aides et qui ne demandent rien !

**Le taux de non-recours au chômage** est estimé entre **25 % et 40 %** des personnes éligibles. (DARES)

**Le taux de non-recours au RSA** est ainsi estimé à **34 %** en moyenne par trimestre, soit 700 000 ménages.

**Le taux de non-recours aux autres prestations sociales** (logement, famille, prime d'activité, minimum vieillesse...) est estimé du même ordre. (DREES)

Les causes seraient le défaut d'information, le défaut de sollicitation, la peur de la stigmatisation, la complexité des démarches administratives et le dégoût des contrôles. (DARES)



### Les chômeurs (ou les allocataires) sont des fraudeurs !

Des études montrent que les fraudes sont concentrées sur une très petite minorité de 'bénéficiaires' et qu'elles sont surtout le fait de certains réseaux organisés. Le montant cumulé des aides indues représenterait 3,2 % des prestations sociales. (Cour des Comptes)

Ce qui donne : **96,8 % des des prestations sociales sont perçues selon les règles.**

De son côté, Pôle Emploi précise : la fraude (qui n'est pas le manque supposé de recherche d'emploi) a représenté, en 2019, 0,5 % du montant total des allocations versées. Et surtout, 18 368 demandeurs d'emploi ont été impliqués... sur plus de 6,5 millions d'inscrits.

*Par contre, les riches (ménages ou entreprises) sont protégés par un voile opaque.*

## Les riches et les entreprises sont des assistés, ils coûtent cher,

ils sont payés par mon travail !

### Les riches

En 2017, une série de cadeaux fiscaux, d'un total de 24 milliards d'€, par an, était offerte aux plus riches par le gouvernement grâce aux réformes fiscales engagées. La transformation de l'ISF (impôts sur la fortune) en IFI (impôt sur la fortune immobilière) a fait perdre 4 milliards par an au budget de l'État. (OXFAM)

Et en plus, sans aucun résultat sur les emplois ou les salaires. France Stratégie note même une augmentation des distributions de dividendes, après l'instauration du PFU (prélèvement forfaitaire unique, sur les revenus du capital, passant d'une taxation de 60% à 30%). Corrélation ou causalité ?



### Les entreprises assistées

Si on compte une dizaine d'aides aux particuliers pauvres (dont celles mentionnées plus haut), la Chambre de métiers et de l'artisanat mentionne en janvier 2023 qu'il existe en France de l'ordre de 2 000 aides publiques aux entreprises !

Tout y passe : aides à la création, au développement de l'entreprise, aides en cas de difficultés, crédits d'impôts, primes diverses de transition énergétique, écologique, exonérations et abattements fiscaux, apports en capital, etc. Sans compter les financements européens.

Tous ces dispositifs permettent aux entreprises françaises de payer moins d'impôts, en toute légalité, et de recevoir une partie des dépenses publiques.

L'évaluation des montants totaux ne fait pas l'objet de publications. Mais des économistes<sup>7</sup> évaluent, d'après leurs données partielles, à plus de 140 milliards d'€ par an le montant de l'argent public versé aux entreprises. (chiffre officiel de Bercy, Darmanin, 2018). En hausse de 27 % entre 2013 et 2018.

Ainsi, on entend souvent dire que le coût de l'assurance-chômage pour les finances publiques est beaucoup trop lourd. Selon les données du ministère du Travail, 45 milliards d'euros étaient alloués aux chômeurs en 2019... contre près de 75 milliards d'euros en allègement du coût du travail qui bénéficient essentiellement aux entreprises privées : à se demander qui sont les véritables assistés.

<sup>7</sup> M. Combes et O. Petitjean, *Un pognon de dingues, mais pour qui ?* Seuil 2022.

## Des entreprises qui profitent

Les entreprises ont reversé **1 560 milliards de dollars de dividendes à leurs actionnaires en 2022**, à l'échelle mondiale, surtout les secteurs de l'énergie et de la finance. Le montant total des dividendes reversés est en hausse de 8,4% par rapport à 2021. **La fortune des milliardaires a bondi de 58% entre 2020 et 2022.**

**En France, en 2022, les dividendes reversés sont de l'ordre de 60 milliards d'euros (+ 4,6% sur un an).**

TotalEnergies (36 milliards de \$ de bénéfices sur un an) et LVMH (14 milliards de bénéfices, + 17%), L'Oréal a augmenté ses bénéfices de 23 %, etc. **Les entreprises du CAC 40 ont bénéficié de l'inflation à travers l'augmentation des prix de vente et des taux de change favorables.**



Au point qu'à Davos, en janvier 2023, réunion annuelle des super-puissants, **200 milliardaires ont signé une lettre ouverte demandant d'être plus taxés.** Pas de philanthropie ni de moralisme dans ce geste, juste la trouille que cela leur pète au nez.

## Les fraudeurs

**L'évasion fiscale est estimée, de source gouvernementale, entre 30 et 35 milliards d'€ par an**, plus probablement autour de 50 milliards (Sénat, 2022). **La fraude est estimée à 80 voire 100 milliards au moins**, par le syndicat Solidaire Finances publiques, 2021. Seuls 14 milliards sont mis en recouvrement. (France Trésor)

## Quelques exemples de salaires de ceux qui nous imposent la pauvreté

La fortune de **Jeff Bezos**, en 2020, a atteint **200 milliards de dollars.**

**Bernard Arnault** (LVMH) en 2020, a touché **524 millions d'euros de dividendes.**

**Depuis 2010, la fortune des milliardaires français a augmenté de 440 %.**

**Macron** déclare un salaire mensuel de base de **13 500 €**, sans compter les à-côtés... Et une retraite de 5 200€, cumulable avec celles d'autres mandats.

L'indemnité d'un **député** dans son ensemble est de **5 841,03€ net mensuel.** Il n'a pas de chômage (car il ne touche pas un 'salaire'), mais il peut toucher une indemnité ad hoc de 57 % (dégressif) de sa gratification de base, soit 3200 € net, pendant 3 ans au plus selon l'âge, s'il n'a pas retrouvé d'emploi.

Qu'ils soient patrons, élus, rentiers, artistes ou sportifs, leurs indemnités sont sans rapport avec le travail fourni. **Et cet argent, ils ne le sortent pas de leurs poches, mais des nôtres !**

## La contribution à l'effort public ?

La redistribution des richesses ne va pas dans le sens que l'on croit.

Une idée reçue (d'en haut) voudrait nous faire croire que ce soient les riches qui participent le plus à l'effort public.

**La réelle réalité montre que ce sont les pauvres qui financent les riches !**

Sous l'effet des cadeaux mentionnés plus haut, l'effort contributif à l'effort public des entreprises a diminué, tandis que les prélèvements sur les ménages pauvres ont continué à s'accroître : hausses de la TVA, de la fiscalité locale, de la fiscalité écologique, de la contribution au service de l'électricité (CSPE) et des cotisations sociales salariées, entre autres.

**À bien des égards, les entreprises privées vivent un âge d'or : elles bénéficient d'une part croissante des ressources publiques tout en réduisant drastiquement leur contribution à l'effort général.**

## **La richesse est créée par le travail.**

### **Les patrons gagnent sur deux tableaux :**

- une partie du travail effectué n'est jamais payée par les patrons. C'est ce qu'on appelle le 'surtravail'. Cela leur permet d'engranger des bénéfices, de créer de la plus-value,
- la plupart des cotisations patronales, prélevées sur les salaires, sont de moins en moins payées par les patrons. Du coup, ils participent de moins en moins au financement de la Sécurité Sociale, de l'assurance-chômage, des équipements collectifs, etc.

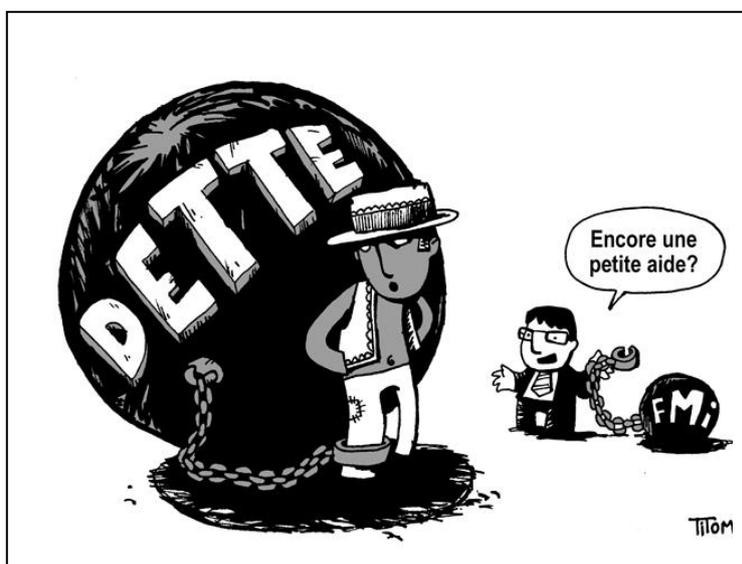
### **Mais l'argent des pauvres prend aussi un autre chemin, celui de la dette publique<sup>8</sup> :**

Comme les riches payent moins d'impôts, le budget de l'État s'en ressent. L'État a deux solutions : proposer des bons du Trésor, que les riches achètent. L'État les remboursera avec intérêts. Ou emprunter sur les marchés boursiers, souvent pour rembourser les anciennes dettes.

Quand le FMI prête aux Etats, c'est avec des conditionnalités comme : réduire les dépenses publiques, donc le nombre de fonctionnaires (infirmières, enseignant-es...), ne pas trouver d'argent 'magique' pour les hôpitaux, les universités, les transports, privatiser l'eau et l'énergie, etc.

**On comprend alors que la bataille sanglante au sujet des retraites ou les attaques répétées contre les chômeurs et précaires ne sont pas dues au mépris d'un individu arrogant, mais le résultat du système capitaliste qui ne fonctionne qu'en appauvrissant les populations de monde entier.**

Non pour leur nuire, (les capitalistes se moquent des pauvres), mais pour amasser des profits : c'est la condition pour que ce système survive.



<sup>8</sup> En plus de la dette privée qui augmente, pour boucler les fins de mois et parer aux dépenses imprévues, étant donné que les pauvres n'ont pas la possibilité de faire des économies.

# Eh oui, c'est vrai, de plus en plus de gens désertent le travail



Méfions-nous des phrases volontairement méprisantes du président et de son gouvernement qui font naître le soupçon et la zizanie entre nous. Les mesures dites incitatives pour retrouver un emploi de plus en plus pénible, de moins en moins rétribué n'ont, les études le montrent, qu'un effet très limité sur le retour à un emploi stable ; mais elles ont un effet délétère sur la solidarité des classes populaires par rapport aux dominants. **40 % des chômeurs et des allocataires qui sortent de ces dispositifs en retrouvant du travail n'ont pas vu leur situation s'améliorer.**



Le but de ce discours des dominants qui consiste à occulter les vrais profiteurs et à mettre en accusation les victimes de ce système, c'est de diviser les pauvres, de culpabiliser les précaires et de faire peur aux travailleurs, d'éviter qu'ils ne sautent à la gorge des riches tout en faisant en sorte qu'ils se sautent à la gorge les uns les autres. Et aussi de faire accepter toutes les attaques contre les conditions de travail (loi Travail, 2016, par exemple), contre l'assurance chômage (2022, pour la dernière en date) et contre les retraites (2023, après de nombreuses autres) qui sont, redisons-le un choix politique, un diktat du FMI et de la finance.

## Répetons-le :

**Les emplois précaires ne sont pas de la responsabilité des salariés, mais bien des patrons.**

Ce sont eux qui, pour diminuer le « coût » du travail (qui leur rapporte bien des profits) imposent la signature de contrats à durée déterminée, à temps partiel, des contrats ubérisés, etc.

Le précarité mène, dans un cercle vicieux, au chômage, puis au RSA. Le patronat rend l'accès aux CDI bien rémunérés, dans un boulot ayant du sens, de plus en plus difficile. Et ce sont les précaires qu'on sanctionne (nouvelle réforme chômage, ostracisation des allocataires, etc.).

**Si le travail était bien rémunéré, ces prestations n'auraient pas lieu d'être. C'est encore de l'argent public qui pallie le refus des patrons de payer les salariés correctement.**

## **Le travail inutile et tue :**

En 2019, sur 20 millions de salariés,

**783 600 accidents du travail** furent déclarés, en très forte hausse pour les femmes,

**40 000 ont débouché sur une incapacité permanente.**

**790 furent mortels**, plus de 2 par jour ! (DARES)

Plus de **50 000 maladies professionnelles** furent reconnues.

Ces chiffres officiels sont largement sous-estimés. Beaucoup d'accidents du travail ne sont pas déclarés comme tels, beaucoup de maladies professionnelles ne sont pas reconnues comme telles.

20 millions de personnes au travail ou au chômage (sur 29 millions, INSEE) **utilisent des médicaments pour aller travailler** (antidépresseurs, anxiolytiques, analgésiques, cannabis, cocaïne, etc.). Ou de l'alcool pour tenir le coup, des somnifères pour récupérer. Cela dénote les souffrances physiques et psychologiques dues au travail, cela augmente aussi les risques pour la santé des personnes au travail sur le long terme.

## **Qui n'a jamais eu envie de ne pas aller travailler ?**

Alors pourquoi les gens vont-ils travailler ? Par obligation : discipline de la faim (se nourrir ou nourrir sa famille) ou de la dette (payer les traites de sa belle maison ou de sa voiture neuve ou des soins...) principalement. Rarement, de plus en plus rarement par plaisir ou envie.

La vraie vie, en 2023, ne se joue et ne se décide plus sur son lieu d'emploi. Un sondage, réalisé le 1er mai 2022, jour de la 'fête du travail', montre qu'ils ne sont plus que 53% à «aimer leur travail», contre 33% qui se disent mitigés, et 15% qui en ont «ras-le-bob».



Les gens ne veulent plus de coup de pied au cul pour augmenter leurs performances, ils et elles ne veulent plus aller au boulot, la boule au ventre. C'était le lot des générations d'avant, les générations d'après refusent ce modèle du travail/souffrance. Ils remettent en question le modèle sacrificiel de leurs parents. La compensation d'un travail frustrant étant la surconsommation illusoire de produits inutiles, celles et ceux qui préfèrent moins ou ne pas travailler, choisissent l'option 'moins de consommation' pour une vie plus épanouissante.

L'absentéisme n'est pas nouveau. Dès le début du fonctionnement capitaliste des usines, les patrons déplorent un taux d'absentéisme avoisinant parfois les 50 %. Une longue éducation coercitive fut nécessaire pour obliger les paysans, devenus ouvriers au 19<sup>ème</sup>, à être ponctuels et réguliers.

## **Big Quit (grande démission) et Quiet quitting (démission tranquille)**

Après les confinements forcés de la période COVID, les gens ont réfléchi sur leur vie, et beaucoup ont changé leurs priorités : un travail motivant (sens et salaire), la vie de famille, prendre le temps de faire ce qui plaît. Des travailleurs et travailleuses démissionnent de leur travail, pour en chercher un autre ou se retirer temporairement, ou non, de la vie professionnelle.

D'abord, à l'été 2021, ce fut la « grande démission ». Venue des États-Unis, cette expression traduit les démissions en masse de la part des salarié-es post Covid-19. Ce phénomène menaçait de se produire en France, par impossibilité de donner du sens au travail. À l'approche de l'été 2022, c'était ensuite au tour de la pénurie de main d'œuvre saisonnière de faire l'actualité. Depuis la rentrée 2022, c'est enfin le « *quiet quitting* » désignant le phénomène des désengagés ou des déserteurs du travail.

Fin 2021/début 2022, **520 000 démissions**, dont 470 000 en CDI, ont été comptabilisées par trimestre : par épuisement, insécurité, souffrance... contre 400 000 démissions par trimestre en 2019. (DARES)

Les déserteurs et déserteuses ont fait grand bruit. Ces derniers mois, ce sont des jeunes ingénieur-es qui refusent de faire le boulot pour lequel ils et elles ont été formé-es. Mais toutes les professions sont concernées, dans la restauration, l'agriculture, le commerce...

## Refus de travail

Les personnes qui se sont astreint à aller travailler toute leur vie ne comprennent pas que d'autres décident de ne pas suivre le chemin sacrificiel du travail. Cela pourrait remettre en question l'utilité de leur propre sacrifice (perdre sa vie à la gagner). Pourtant, le choix des un-es ne remet pas forcément en question le choix des autres. Même si on pense qu'ils et elles n'ont pas raison, on peut chercher à comprendre leurs raisons :

- éloignement du domicile
- trop vieux, donc trop cher
- trop jeune, donc sans expérience
- discrimination raciale ou genrée
- salaire trop faible ne permettant pas de faire vivre sa famille
- pas de véhicule
- des emplois sans évolution de carrière, de salaires (plancher collant et plafond de verre)
- contrats d'intérim, irréguliers, ne débouchant pas sur des emplois stables
- l'organisation du travail new management, stressant pouvant mener au suicide
- pas la formation adéquate, mais les entreprises refusent de former
- incompatibilité des horaires avec les enfants pour les familles mono-parentales
- violences psychiques et harcèlement au travail
- travail sous médicament anti déprimeurs et antalgiques
- *bullshit jobs* (boulots de merde)
- destruction du collectif et isolement
- emplois dangereux, sous pression, etc.



Plus question de luttes syndicales collectives pour améliorer les conditions de travail, le salut devient solitaire...

## Trois interprétations :

- avoir envie de privilégier le temps libre (suite logique de la valorisation de la société de consommation : maintenant consommation de loisirs et temps pour soi)
- augmentation des exigences pour mener sa vie et son travail (suite logique de l'augmentation du niveau d'études)
- et refus de la souffrance d'un travail déshumanisant.

Dans une société d'abondance, c'était travailler pour gagner de quoi vivre pendant ses temps libres.

Dans une société de pénurie, c'est réduire sa consommation illusoire pour travailler le moins possible et avoir le plus de temps libre possible.

**N'ont-elles, n'ont-ils pas raison, à la fin ?**

### **Pour aller plus loin :**

Sur la démission des jeunes ingénieur-es ou des cadres

<https://lundi.am/Deserter-pour-mieux-riposter>

sur la démission dans les classes subalternes

<https://www.frustrationmagazine.fr/enquete-desertion/>

### **Ne restons pas seul-es :**

Guide pratique des débrouilles pour démissionner et vivre ensuite

**bureau de la désertion à l'emploi**

<https://bdt.ouvaton.org/?TeleCharger>

**Mouvement National des chômeurs et précaires**

MNCP

**Permanence téléphonique de défense des droits  
tenue par nos bénévoles (niveau national)**

Du lundi au vendredi, les matins : 10h00 / 12h30

Mardi et mercredi après-midi : 14h00 / 17h00

**01 84 16 94 22**

